



Le notaire refuse de me laisser accéder a ma propriété

Par **59emmanuel**, le **07/10/2009** à **08:55**

Bonjour, rnvoilà après mon divorce mon ex-femme a conservé l'usufruit d'une maison jusqu'à ce quelle trouve un autre logement.rndepuis son déménagement le notaire chargé de la vente refuse de me laisser accéder a cette maison au prétexte que mon ex-épouse lui a dit que je souhaiterai y vivre(j'ai déjà un autre logement depuis plusieurs mois).rnJe voudrais surtout accéder a cette maison pour voir si il n'y a pas eu de dégât ou autre depuis que j'en suis parti!rna savoir que cette maison a perdu 30% de sa valeur depuis 1 mois d'après les estimation de ce notaire.rna quel article de loi puis-je me référé auprès de ce notairernmerci d'avance pour vos réponse.